
Les Petits soldats de demain. Les bataillons scolaires dans le département du Nord. 1882-1892.

Numéro d'inventaire : 2001.00901

Auteur(s) : Philippe Marchand

Type de document : livre

Date de création : 1985

Description : Petite brochure agrafée

Mesures : hauteur : 240 mm ; largeur : 170 mm

Notes : Revue du Nord. Histoire & Archéologie. Nord de la France. Belgique. Pays-Bas. Tome LXVII. n° 266. juillet-septembre 1985.

Mots-clés : Travaux d'histoire de l'éducation, histoire de l'éducation
Instruction prémilitaire et militaire

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 769-803

ill.

Revue du Nord

Histoire & Archéologie
 nord de la france . belgique . pays-bas

les petits soldats de deuil / les
 Bataillons scolaires dans le département
 du nord / Philippe Marchand.



UNIVERSITÉ DE LILLE III SCIENCES HUMAINES, LETTRES, ARTS
 VILLENEUVE D'ASCQ

1.3.03 | 2001. 00901

En hommage cordial
Ph. Marchand

PHILIPPE MARCHAND

Les petits soldats de demain

Les bataillons scolaires dans le département du Nord. 1882-1892

Au lendemain de la défaite de 1870 ressentie en France comme une humiliation nationale, la volonté et le désir de revanche sont immédiats. Un peu partout, des initiatives se manifestent. Des chefs d'établissements secondaires et des instituteurs font faire à leurs élèves des exercices militaires. Ces initiatives répondent aux vœux des pères fondateurs de l'école républicaine soucieux d'instruire les petits français mais surtout d'en faire des citoyens et des soldats. Après quelques années d'incertitude, le ministre de l'Instruction publique récupère idées, projets et réalisations pour créer les bataillons scolaires (décret du 6 juillet 1882). L'existence des bataillons scolaires est brève — dix ans à peine de 1882 à 1892 — et se solde par un échec. Cette tentative d'organisation d'une préparation militaire scolaire est à l'origine de débats passionnés. Pour leurs partisans, les bataillons scolaires sont l'expression d'une volonté politique et patriotique nationale. Ils témoignent des espoirs de la nation toute entière dans l'école laïque et ses élèves, fers de lance de la France républicaine. Pour leurs adversaires, ils sont une tentative dangereuse et néfaste d'endoctrinement, de militarisation et de normalisation de la jeunesse mise au service de la République. Les nombreux travaux consacrés aux bataillons scolaires ¹ soulignent le caractère schématique de ces prises de

Philippe MARCHAND : professeur à l'Ecole Normale de Lille, 4, rue Boissy d'Anglas, 59000 Lille.

Je remercie M. Gillet, professeur émérite à l'université de Lille III, qui a accepté de relire le manuscrit de cette étude et m'a donné de précieux conseils. Je remercie également M. Robinet, conservateur en chef honoraire des Archives du Nord, qui m'a signalé l'existence des archives d'Emile Gavelle, instructeur en chef du 2^e bataillon scolaire de Lille.

1. — MERLIER G., « Les bataillons scolaires en Normandie », dans *Cahiers d'Histoire de l'Enseignement*, C.R.D.P. de Rouen, 1973, n°1, p. 99-128, 1974, n°2, p. 127-146. MERLIER G., « Les bataillons scolaires au plan national. Leur naissance dans *Bataillon scolaire*, numéro spécial des *Cahiers Aubeois d'Histoire de l'Education*, C.R.D.P. de l'Aube, 1978, n°2, p. 21-31. MERLIER G., « Vie et mort des bataillons scolaires au plan national et dans l'ouest de la France » dans *Bataillon scolaire...*, p. 71-

REVUE DU NORD - TOME LXVII - N°266 - JUILLET-SEPTEMBRE 1985 - PP. 769 à 803

position. Mais ils négligent le département du Nord, département frontière, département de l'armée de Faidherbe où le souvenir de la guerre de 1870 est vivace. L'histoire des bataillons scolaires du Nord mérite d'être tirée de l'oubli. En la retraçant, nous essaierons de répondre à quelques questions qui nous paraissent fondamentales. Combien d'élèves participent à cet aventure. Quel est l'impact des bataillons ? Quel rôle jouent-ils dans la vie politique du département ? Dans quelle mesure contribuent-ils à une militarisation de la jeunesse ? Que leur manque-t-il pour être cet outil de formation prémilitaire dont ont rêvé les pères fondateurs de la République ?

Les sources de cette étude sont nombreuses. Nous avons utilisé les dossiers de la série F17 des archives nationales, les documents conservés dans les archives communales, les papiers laissés par Emile Gavelle, conseiller municipal et instructeur en chef des bataillons scolaires de Lille, enfin la presse.

Aux origines des bataillons scolaires. 1872-1882

Aussitôt après la défaite de 1870, des initiatives surgissent dans le département du Nord pour associer la gymnastique² et les exercices militaires, parfois même pour créer une préparation militaire autonome. Les premières initiatives sont le fait des lycées de Douai et de Lille, de l'École normale d'instituteurs de Douai et des collèges du département. Dès janvier 1871, le principal du collège de Valenciennes fait donner des cours d'équitation et des exercices militaires. Il note dans son rapport au recteur « la faveur qui accueille ces nouvelles mesures... l'émotion quand on a su que les externes ne participeraient pas à ces leçons ». Au collège de Maubeuge, 30 élèves, âgés de 16 ans et plus, sont exercés « aux manœuvres de l'école du soldat et de l'école du peloton... au maniement du fusil ». A La Bassée, les plus âgés des élèves de l'école secondaire libre et de l'école primaire publique font une heure d'exercices militaires en fin de journée³. En mai 1872, sept collèges (Valenciennes, Cambrai, Avesnes, Dunkerque, Roubaix, Condé et Maubeuge), le lycée de Lille, l'École normale d'instituteurs de Douai et l'école primaire publique de

82. DAUBIGNY Ch., « Les bataillons scolaires dans les marches de l'Est » dans *Bataillon scolaire...*, p. 44-70. BOUZAC A., *Les bataillons scolaires : histoire et idéologie*, thèse de 3^e cycle, université de Lyon II, 1981, 2 vol., 338 p. et 140 p. inédit.

2. — Le décret du 3 février 1869 dû à l'initiative de V. Duruy, ministre de l'Instruction publique, rend obligatoire l'enseignement de la gymnastique dans les lycées, les collèges, les écoles normales et les écoles annexes des écoles normales. Cet enseignement reste facultatif dans les écoles primaires.

3. — A. du Nord 2 T 271. Lettre du principal du collège de Valenciennes au recteur, 22 janvier 1871 ; rapport du principal du collège de Maubeuge, 15 janvier 1872 ; lettre du maire de La Bassée, mai 1872. Les responsables de ces établissements appliquent une circulaire du ministre de la Guerre recommandant les exercices militaires dans les lycées et collèges (18 novembre 1871) et une autre circulaire du même ministre étendant le tir au rang des exercices militaires scolaires.

